



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

FINANCEZ VOS ÉTUDES ET REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !

Le Centre Hospitalier Jacques Coeur de Bourges propose des allocations d'études, avec contrat de pré-recrutement, pour les étudiant.e.s MERM dès la 2^{ème} année.

L'allocation d'études est attribuée aux étudiant.e.s qui s'engagent à intégrer l'établissement à l'issue de leur formation. La durée de l'engagement est fixée par contrat, sur la base d'une fois la durée de la prise en charge des allocations d'études. Le point de départ de la durée de l'engagement est l'obtention du diplôme.



Montant :

500 €
par mois

Si vous êtes intéressé.e par ce dispositif, n'hésitez pas à contacter :

La Direction des Soins : 02 48 48 48 65 | La Direction des Ressources Humaines : 02 48 48 50 43